

Communiqué de presse

Caen, le 30 mai 2016

La production normande de viande sur la voie de la spécialisation

Majoritairement bovins, les élevages normands sont toutefois diversifiés. Au fil des années, le nombre d'exploitations produisant de la viande diminue et leur taille moyenne augmente. La spécialisation des exploitations se dessine désormais clairement. De nombreux facteurs interviennent dans la prise de décisions concernant les modifications des ateliers de productions animales. La présence d'une activité laitière est un élément majeur quant à l'avenir des produits viandes sur les exploitations. Les dynamiques laitières impacteront le paysage de productions de viandes en Normandie.

La viande bovine normande provient des élevages allaitants et des élevages laitiers (vaches de réforme, veaux, engraissement éventuel). Pour la majorité des élevages, la production de viande est une activité complémentaire aux cultures ou à la production laitière. Les exploitations spécialisées en viande bovine, moins présentes, sont essentiellement des petites exploitations. Les productions d'ovins et des volailles sont également des activités complémentaires, à la production laitière ou aux grandes cultures. En revanche, la production porcine est réalisée dans des exploitations spécialisées « porc » ou « porc-bit ».

Les 6 325 exploitations étudiées par CERFRANCE produisant de la viande bovine évoluent différemment entre 2008 et 2014. Les spécialisées en production laitière se concentrent : leur nombre diminue (- 1,3 % en moyenne / an) et leur taille s'accroît (+ 2,1 % / an) ; elles s'intensifient et gagnent en productivité (+ 3,2 % de production de lait vendu / unité de travail / an). Les exploitations associant viande bovine et cultures sont en augmentation et maintiennent le cheptel et leur surface. Les mixtes produisant du lait, des cultures et de la viande, diminuent assez fortement en nombre (- 3,8 % / an) et s'accroissent en taille (+ 2,0 % / an). Les évolutions de ces trois groupes indiquent une tendance à la spécialisation.

Pour les exploitations porcines, avicoles et ovines, l'association lait-viande se raréfie nettement entre 2008 et 2014. Les exploitations sans lait sont majoritaires à hauteur de 52 % pour les porcines, 62 % pour les avicoles et 81 % pour les ovines en 2014.

Les revenus disponibles des exploitations sont hétérogènes selon leurs ateliers et leur technicité. En moyenne, les exploitations spécialisées en lait obtiennent 25 000 euros par unité de travail non salariée en 2014, avec un taux d'endettement de 52 %, soit des résultats relativement proches des exploitations bovines mixtes. Le revenu, comme le taux d'endettement est plus faible pour les exploitations bovines associant viande et cultures, avec cependant de grandes disparités en fonction de l'importance de l'atelier végétal.

La réorientation d'un atelier ou d'une exploitation dépend avant tout des motivations du ou des chefs d'exploitations, des atouts et contraintes qu'ils rencontrent. La présence de prairies dans la SAU, d'une référence laitière et la main d'œuvre disponible sont déterminantes dans les évolutions du système. De même, les investissements passés et les remboursements induits ainsi que la rentabilité des différents ateliers sont prépondérants dans un choix de réorientation. La conjoncture et les débouchés font également partie intégrante de la réflexion.

Cette publication est consultable sur le site internet de la DRAAF de Normandie :
<http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/Notes-agreste>